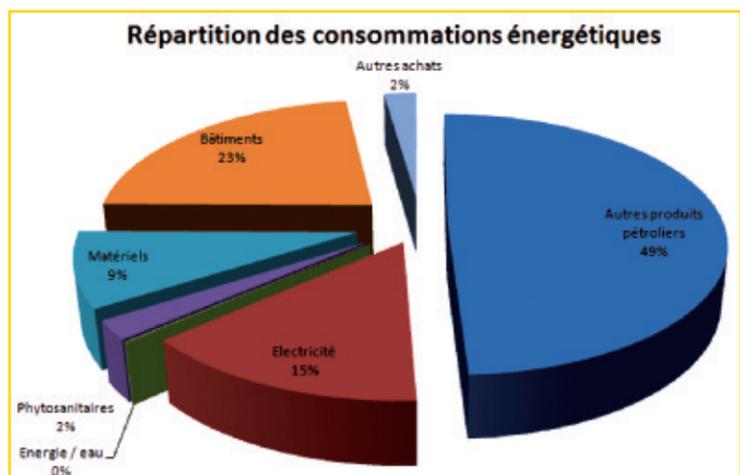


Reillanne → A l'initiative de la CA 13, visite d'une ferme exemplaire du programme Agir sur le thème de l'économie d'énergie.

La miellerie bioclimatique de J.-L. Payan

Vendredi 17 février, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et le GR Civam ont invité les agriculteurs et techniciens à la visite d'une miellerie bioclimatique, chez Jean-Luc Payan, à Reillanne (Alpes-de-Haute-Provence). Cette exploitation participe au réseau régional de fermes exemplaires du programme Agir. Ce programme Agir vise à accompagner les exploitations agricoles vers la réduction de leur impact environnemental. Cette visite d'exploitation a réuni près d'une trentaine de personnes, apiculteurs et techniciens. Le rendez-vous était donné dans la miellerie ce qui a permis de constater sur place l'architecture nouvelle de ce bâtiment agricole.

L'électricité est le 3^e poste consommateur d'énergie. Elle représente 14 % de l'énergie totale soit 1 005 EQF. L'électricité est utilisée pour la régulation de la température dans le local de stockage du miel pour maintenir 15°C toute l'année, pour les opérations d'extraction du miel et pour le chauffage de la pièce de conditionnement. En matière d'émission de gaz à effet de serre, l'activité engendre l'émission de 16,7 éq. t CO₂/an dont 48 % par la combustion du gazole et l'électricité et 52 % par la fabrication de l'ancien bâtiment. Le plan d'action concerne le déménagement et la construction d'une miellerie bioclimatique et écologique. Les matériaux de construction choisis sont des matériaux re-



Thomas Fouant, de la chambre d'agriculture, a présenté le diagnostic énergétique de l'apiculteur effectué en 2008 sur son ancien hangar situé sur la commune d'Eguilles. Le déménagement a été l'occasion pour cet apiculteur de réfléchir à l'impact environnemental de son activité, ce qui l'a conduit à la construction d'un bâtiment écologique et bioclimatique. Le déménagement sera terminé en fin d'année 2012. L'exploitation est composée de 400 ruches et produit près de 12 tonnes de miel par an. Au niveau du diagnostic énergétique, la consommation totale en énergie calculée avec l'outil Planète est de 7 018 EQF (Equivalent litres de fioul) soit 582 EQF/tonne de miel. Les trois principaux postes consommateurs, à savoir le gazole, le bâtiment et l'électricité, représentent 87 % de l'énergie totale. Le gazole représente 49 % de l'énergie soit 3 454 EQF utilisés par le fourgon et la voiture de l'exploitation et 4 % sert pour le chauffage de la miellerie.

nouvelables et écologiques avec principalement l'utilisation de 70 m³ de bois pour la structure et de 5 t de paille pour l'isolation de la toiture ; pour les murs le choix s'est porté sur du Fermacel avec l'isolation en ouate de cellulose. L'architecture suit les lois de la construction bioclimatique. L'orientation des pièces dépend de leur besoin en énergie. Les salles de travail sont tournées vers le sud et les salles de stockage vers le côté nord. Une casquette permet de protéger du soleil estival et laisse pénétrer le soleil hivernal dans le bâtiment. Sur ce bâtiment, il est prévu la mise en place de 46 m³ de stockage pour la récupération de l'eau de pluie. De même, une réflexion est engagée pour l'utilisation de housses de récolte réutilisables pour remplacer le film plastique générateur de déchets. Cette réflexion régionale concerne plusieurs groupes d'apiculteurs. Un système de potabilisation de l'eau par les ultraviolets est mis en

et produit près de 10 t de miel. D'autre part, elle transforme et vend une partie de sa production à la ferme avec la confection de gâteaux, pain d'épice, hydromel, sirop et nougat. Au niveau du diagnostic énergétique, l'exploitation consomme près de 4 850 EQF/an soit 485 EQF par tonne de miel. Le gazole est le premier poste consommateur d'énergie avec 71 % de la consommation totale soit 3 444 EQF/an. Ce gazole est utilisé par les déplacements sur les ruchers, pour la vente et notamment en vente directe sur les marchés. Le matériel et le bâtiment représentent 20 % de la consommation totale d'énergie. La consommation d'électricité représente 5 % de la consommation totale. Elle est utilisée pour la fabrication des produits. Au niveau des émissions de gaz à effet de serre, l'activité génère uniquement des rejets de CO₂. L'émission totale atteint 16 éq. t CO₂/an répartis entre les transports pour 50 % et le matériel et bâtiment pour l'autre moitié.

Au niveau du plan d'action, un système de suivi des ruches à distance permet de limiter fortement les déplacements. Ce suivi se compose de balances électroniques munies d'un émetteur GSM qui permet de communiquer les informations par SMS. Ainsi, l'apicultrice reçoit les informations de l'évolution de son rucher sur son téléphone en temps réel. Cette installation permet de limiter les déplacements sur les ruchers. La régulation thermique du bâtiment de stockage du miel est envisagée pour améliorer les conditions de stockage. Pour cela, la mise en place d'un puits canadien est prévue. La production d'électricité renouvelable par panneaux photovoltaïques est envisagée en utilisant le toit de la miellerie.

Thomas Fouant,
Conseiller Environnement CA 13

Dans le cadre de la démarche Agir "Vers 100 exploitations et coopératives agricoles exemplaires", la Région Paca encourage les économies d'énergie et la production d'énergie renouvelable dans les exploitations agricoles.



Tableau de répartition des consommations de gazole

Véhicules	Répartition	Utilisations
Fourgon	82 %	Transport des ruches, visites de contrôle et récolte du miel
Voiture	18 %	78 % Trajets domicile travail 22 % Livraisons

Le hangar utilisé sur la commune d'Eguilles représente 23 % de l'énergie totale, soit 1 586 EQF. Ce hangar agricole de 300 m² a été construit il y a vingt ans. Il se compose d'une structure fer et de murs en parpaings.

place pour traiter l'eau issue du forage qui alimente la miellerie. Mathieu Espert, du GR Civam, présente le diagnostic énergétique effectué sur l'exploitation de Florence Rumeau. Cette apicultrice mène avec son conjoint 400 ruches

enbref

Le printemps de l'agriculture à Sénas

Le Pôle Emploi de Salon-de-Provence et la commune de Sénas organisent un forum spécifique aux exploitants agricoles le mardi 3 avril de 8 h 30 à 13 h à Sénas (salle polyvalente, av. du 8 Mai). Différents acteurs de la filière seront présents sur des stands. Une présentation de la "méthode de recrutement par simulation" sera proposée, ainsi qu'une table ronde avec diverses thématiques : l'emploi, la formation, l'état des lieux du secteur agricole au sein du territoire, l'évolution, les nouvelles opportunités d'emploi. Ce forum sera l'occasion de rencontrer différents acteurs et partenaires de la filière, mais aussi des personnes intéressées par les emplois qui peut offrir ce secteur et ainsi valoriser les métiers et l'activité agricole et para-agricole.

Colloque "Osons la bio" : le 23 mars à Bouc-Bel-Air

Bio de Provence et Agri Bio 13 proposent le colloque 2012 "Osons la bio", ouvert à tous, le vendredi 23 mars à Bouc-Bel-Air (Oxylane Village, RN 8, av. Les Chabauds).
Au programme :
14 h 30, Le réseau bio, un réseau de producteurs pour les producteurs (Marie Maurage, présidente de Bio de Provence).
15 h, Présentation des propositions du réseau Fnab pour 20 % de bio en 2020 (Dominique Marion, président de la Fnab).
15 h 30, Table ronde et débat avec des représentants locaux des différents partis politiques.
17 h, Présentation du livre "L'agriculture biologique pour nourrir l'humanité" par son auteur, Jacques Caplat, agronome et ancien conseiller agricole, et débat sur la possibilité pour l'agriculture biologique d'être une alternative crédible au système agricole productiviste dominant.